

## *Procès-verbal*

---

**Réunion du conseil d'établissement**  
**Mardi le 15 octobre 2024, 18h30**

### Présences

Parents	Membres du personnel
Roberto Bruni	Véronicque Daoust, directrice
Manon Chartrand	Annie Drapeau, enseignante
Karine Girard, membre suppléant	Isabelle Gosselin, technicienne en éducation spécialisée
Sylvie Larocque	Nina Cécile Reine Hiom II, enseignante
Andréanne Mathé	Rachel Langlois, technicienne service de garde
Philippe Perrier	Céline Maheu, enseignante
Asma Robbana	Amélie Meilleur, orthopédagogue

#### 1. Ouverture de la séance, présences et quorum

La séance est déclarée ouverte à 18h31.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Annie Drapeau et appuyé par Sylvie Larocque d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 4. Suivis : clarification sur le droit de vote des différents membres
- 17. Varia : sécurité routière autour de l'école

#### **Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-15**

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 septembre 2024

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Andréanne Mathé d'adopter le procès-verbal avec la modification suivante :

- Correction du nom « Maheu »

#### **Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-16**

#### 4. Suivis au procès-verbal - Formation pour les nouveaux membres du CÉ

- Formation des membres du CÉ: la formation est obligatoire pour les nouveaux membres ainsi que ceux qui ont suivi la formation il y a plusieurs années.
- Droit de vote : Les membres du personnel qui siègent sur le CÉ ont droit de vote, mais pas la direction ni les membres de la communauté qui assistent à la rencontre.

## 5. Parole au public

Aucun public n'était présent.

## 6. Règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025 - Amendement accepté par courriel

La proposition de règles de fonctionnement a été envoyée aux membres du CÉ par courriel et a été approuvée à l'unanimité.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-17**

## 7. Règles de régie interne 2024-2025

Il est proposé par Nina Cécile Reine Hiom II et appuyé par Amélie Meilleur d'adopter les règles de régie interne 2024-2025.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-18**

## 8. Normes et Modalités

Le CSSD a rencontré les directions d'école pour discuter des changements aux normes et modalités qui seront modifiés l'an prochain. Mme Daoust explique que les normes sont établies par le ministère, alors que les modalités relèvent des enseignants.

Le tableau de pondération a été modifié pour les élèves qui reçoivent du soutien linguistique (classés « valeur 22 »). Ces derniers ne peuvent pas être évalués en lecture et écriture de la même façon que les élèves dont le français est la langue maternelle. Les enseignants évalueront donc leur cheminement individuel plutôt que leurs résultats par rapport au reste du groupe.

## 9. Plan de lutte

Le plan de lutte s'adresse aux parents et l'école développera un dépliant d'ici la fin de l'année scolaire pour résumer l'information.

Le plan de lutte avait été approuvé par le CÉ durant l'année 2023-2024, mais il a été révisé pour ajouter davantage de contenu, particulièrement sur :

- les moyens, forces et vulnérabilités de l'école
- le système de suivi des billets de communication
- le renforcement des comportements appropriés
- les différents comités
- la prévention
- la violence à caractère sexuel
- la confidentialité
- les mesures de soutien

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Rachel Langlois d'adopter le plan de lutte.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-19**

## 10. Consultation des élèves

Le CÉ a l'obligation de consulter les élèves au moins une fois par année scolaire. Cette consultation se fera sous forme de sondage auprès des élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, afin de leur demander comment ils se sentent face aux

membres du personnel scolaire, de l'école et/ou du service de garde et évaluer leurs connaissances sur les ressources disponibles. Les résultats du sondage seront utiles pour la révision du plan de lutte pour l'année 2025-2026.

Le questionnaire sera présenté aux membres du CÉ plus tard dans l'année pour approbation. Ces derniers ont suggéré les modifications suivantes :

- Clarifier la pondération (quantifier « parfois », « souvent », etc.)
- Ajouter des boîtes pour que les élèves puissent expliquer leur réponse (surtout dans le cas de réponses négatives)
- Permettre l'ajout de commentaires

#### 11. Campagne de financement

Mme Daoust présente les différentes campagnes de financement possibles.

Il est proposé par Rachel Langlois et appuyé par Annie Drapeau de procéder avec la campagne de financement de la vente de maïs soufflé de la compagnie Papa Jack avant la période des fêtes.

Il est proposé par Rachel Langlois et appuyé par Roberto Bruni de procéder avec la campagne de financement North Hatley après les fêtes, si les parents démontrent de l'intérêt à y participer.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-20**

#### 12. Présentation d'activités

Il est proposé par Amélie Meilleur et appuyé par Rachel Langlois d'approuver les activités suivantes :

- Pièce de théâtre « La grande demande » à la salle Jean-Després, pour les 3e et 4e année
- Pièce de théâtre « Concerto de bruits » à l'Estacade, pour les 3e à la 6e année
- Activité à la Maison de la culture, pour les 3e et 4e année

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-21**

Mme Robanna présente l'information pour la formation d'un club d'échec. La session s'échelonnerait sur 7 semaines, à partir de la fin du mois d'octobre. Le coût serait de 6,00\$ par séance pour chaque enfant, si un parent se porte volontaire pour animer les séances. La formation et le matériel seraient offerts par le club d'échec. Le coût serait de 10,00\$ si le club doit animer les séances. Un minimum de 12 inscriptions est nécessaire. Mme Daoust enverra un sondage auprès des parents pour évaluer l'intérêt.

#### 13. Mot de l'OPP et activités proposées

L'OPP envisage organiser une danse pour le mois de décembre et une soirée cinéma durant l'hiver.

Il est proposé par Andréanne Mathé et appuyé par Céline Maheu d'approuver l'organisation d'une danse pour les élèves le 5 décembre 2024.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-22**

#### 14. Suivi au comité de parents

Suivi de la réunion du comité de parents du 7 octobre 2024 :

- Le taux de réussite du CSSD est passé de 70% à presque 85% en deux ans, faisant ainsi passer son classement de 61<sup>e</sup> à 17<sup>e</sup> sur les 72 centres de services scolaires au Québec. Tous les indicateurs évalués sont en hausse, dont la

réussite des examens du ministère ainsi que le taux de décrochage et de diplomation. Ce succès est en partie dû à la révision des besoins en matière d'accompagnement des écoles, l'amélioration des échanges et de la collaboration entre les intervenants et les enseignants, l'accompagnement des élèves par les intervenants en classe plutôt que dans un local séparé et la mise en place d'une communauté de partage des bonnes pratiques entre les écoles.

- Construction et rénovation des écoles :
  - Le ministère a approuvé seulement 10 demandes d'agrandissement ou construction d'écoles l'an passé.
  - Le CSSD a dû réduire son budget d'investissement pour les rénovations de 17M à 10M.
  - Le CSSD a de nouveau soumis une demande pour construire une nouvelle polyvalente à Val-des-Monts.
  - Nicolas-Gatineau est maintenant la polyvalente la plus achalandée du Québec, avec 3 527 élèves et un taux d'occupation à 98%. L'ensemble des écoles secondaires du CSSD sont à 92% de capacité.
  - Le CSSD évalue actuellement les besoins pour les 15 prochaines années.
- Bagarre d'élèves Nicolas-Gatineau : Le CSSD a collaboré avec les policiers pour identifier les élèves impliqués. Plusieurs activités de prévention ont été faites dans l'école et certains élèves ont été suspendus ou ont reçu une contravention. L'école a révisé son plan de lutte à l'intimidation, a bonifié l'offre d'activités sur l'heure du dîner et il y aura davantage de surveillance policière dans le secteur.
- Transport : les budgets pour assurer le transport lors des activités scolaires ont été augmentés pour les écoles rurales. Certaines écoles en milieu urbain ont proposé de partager leur budget si ce n'est toujours pas suffisant pour couvrir les coûts.
- Services de la FCPQ: Principalement la représentation auprès du gouvernement, mais elle offre aussi des services aux parents, tels que des outils électroniques, des webinaires et du clavardage en direct.
- Le CÉ peut soumettre des questions aux représentants afin qu'ils puissent en discuter dans les rencontres du comité de parents.

#### 15. Souper de Noël

Les membres du CÉ se rencontreront plus tôt à la rencontre du 17 décembre pour un souper de Noël. Une demande sera faite au traiteur Les bons petits plats pour obtenir une soumission pour le repas. Cette dernière sera partagée avec les membres du CÉ par courriel.

#### 16. Mots

##### **Personnel enseignant**

- Les premières communications ont été envoyées aujourd'hui.
- Les élèves ont apprécié le BBQ de rentrée.
- Le rassemblement pour le départ à la retraite de Mme Andrée se tiendra le 17 octobre, à 14h30.
- Une activité avec les parents des élèves des classes de maternelle sera organisée sous peu.
- La première évaluation pour la fluidité en lecture pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année est complétée.

##### **Responsable du service de garde**

- Les inscriptions pour la journée pédagogique du 4 novembre se feront à compter du 21 octobre.
- Depuis que le service de garde fait des sorties durant les journées pédagogiques, il y a augmentation de la clientèle
- Les éducatrices vont suivre 3 formations cette année
  - La première est déjà débutée et concerne l'animation de jeux intérieurs et extérieurs.
  - La seconde formation sera après Noël et portera sur la formation de base sur le développement de l'enfant et le comportement à adopter selon les situations.
  - La troisième formation aura pour thème les moments de transition.
- Le service de garde va débuter les Vendredis fous et les étoiles de la semaine.
- Il y aura un vernissage à la fin de l'année et il y a une possibilité que les enseignants se joignent au service de garde.

- Le service de garde a pris des photos des enfants lors des 2 premières sorties. Mme Langlois va vérifier qui a donné son consentement pour la publication de leur photo.
- Les éducatrices des maternelles, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, doivent faire une activité culinaire une fois par mois. Un livre de recettes sera développé.
- Les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année feront une présentation vidéo qui sera publiée sur le site web de l'école à la fin de l'année et aura comme sujet la présentation de leur service de garde.

#### **Présidence**

- Remerciement à tous les parents et membres du personnel de prendre de leur temps pour s'impliquer.
- Les questions peuvent être dirigées vers M. Perrier plutôt qu'à la direction.

#### **Direction**

- L'école a été sélectionnée par Compétences Outaouais pour la conception de son nouveau logo. Mme Daoust ira présenter le projet aux élèves en infographie, qui lui soumettront une esquisse de logo. Elle présentera ensuite quelques-unes d'entre elles à l'équipe de l'école et au conseil d'établissement.

### **17. Varia**

Sécurité routière autour de l'école :

- Mme Daoust mentionne qu'il y aura des travaux routiers près de l'école, mais qu'il n'y aura pas d'effet négatif sur les autobus.
- Une opération policière est prévue dans les prochaines semaines, puisque plusieurs personnes ne respectent pas la signalisation des stationnements dans la rue, créant un danger pour les élèves et les brigadiers.
- Mme Daoust et M. Perrier s'informeront auprès du policier éducateur et du 3-1-1 sur la possibilité de faire installer un « dos d'âne » pour réduire la vitesse devant l'école.

### **18. Levée de l'assemblée**

20h25 : Il est proposé par Philippe Perrier et appuyé par Rachel Langlois de prolonger la rencontre de 15 minutes.

Il est proposé par Rachel Langlois et appuyé par Amélie Meilleur de lever l'assemblée à 20h38.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-23**

---

Philippe Perrier  
Président

---

Véronique Daoust  
Directrice